

Recensement Agricole 2000

Premiers résultats

Avec la fin du XX^e siècle, la profonde mutation du monde agricole s'est confirmée, voire accélérée.

Inexorablement, des exploitations agricoles disparaissent du paysage.

Comptons-les en 2000 : **33 000 en région Centre.**

Elles étaient 53 000 lors du dernier recensement de 1988.

A contrario, peu de terres ont quitté l'agriculture, mais leur couleur change.

Les grandes exploitations pérennes s'étendent encore davantage.

Productivité oblige, le recours au travail temporaire s'accroît au détriment de l'emploi permanent.

Le statut juridique évolue ; les formes sociétaires, mieux adaptées au contexte actuel, séduisent.

Les petites exploitations disparaissent au profit des grandes

Avec seulement 33 000 exploitations recensées, la région Centre enregistre une diminution de 40 % des exploitations depuis 1988. Ainsi, deux fermes sur trois n'existent plus dans les classes correspondant aux petites exploitations professionnelles (de 8 à 40 UDE). Par contre, le nombre d'unités supérieures à 40 UDE (Unité de Dimension Européenne) augmente de 20 %.

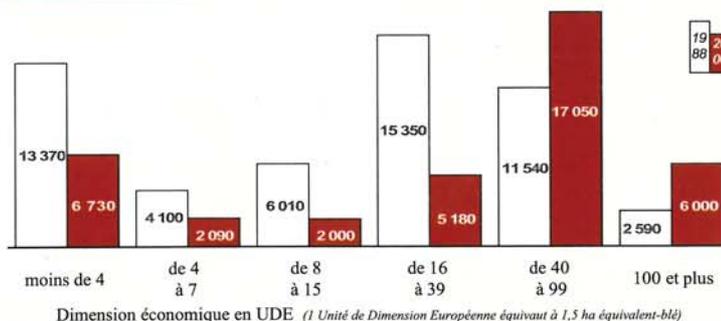
Comme en 1988, deux exploitations sur trois sont considérées comme professionnelles. La part des exploitations à vocation céréalière a augmenté de 6 % (51 % en 2000 contre 45 % en 1988). Cette évolution doit être tempérée en fonction de l'importance de l'élevage dans le département. Ainsi, 80 % des fermes de l'Eure-et-Loir ont une vocation céréalière alors que seule-

ment 36 % sont dans ce cas de figure dans le Cher. Ce constat s'impose notamment lorsque les céréales entrent en concurrence avec l'élevage. Les exploitations polyculture-élevage à orientation herbivores ne représentent plus que 2 % des effectifs contre 3,5 % en 1988. De plus, 65 % de ces exploitations ne font plus partie du champ professionnel.

En matière d'élevages spécialisés, la gestion des quotas laitiers permet aux 590 producteurs de lait de résister mieux que les éleveurs de petits herbivores tels les ovins, caprins... dont les effectifs baissent de 56 %. Ce phénomène s'ajoute à la très forte disparition des éleveurs de moutons.

Enfin, 75 % des viticulteurs produisent du vin d'appellation contre seulement 68 % en 1988. ■

Toujours deux exploitations professionnelles sur trois



Zooms

- L'agrandissement des exploitations p. 2
- Plus de productivité et de main-d'oeuvre saisonnière p. 3



Premières données communales : www.agreste.agriculture.gouv.fr



■ La jachère remplace les céréales

L'instauration des aides compensatoires à certaines cultures arables a imposé la mise en jachère de terres productives : 179 000 hectares sont actuellement gelés sans production. Les nouvelles règles européennes ont entraîné la suppression de 113 000 hectares de céréales. Les difficultés de l'élevage amènent une diminution de plus de 137 000 hectares de surface fourragère principale, provenant principalement d'une perte de 124 000 hectares des surfaces toujours en herbe. Par contre, le fort soutien communautaire aux oléagineux a permis le développement du colza qui enregistre une progression de 129 500 hectares en ce qui concerne les exploitations professionnelles (soit + 49 % de la surface implantée). Le tournesol ne bénéficie pas d'un tel engouement puisque seuls 96 500 hectares restent cultivés contre 204 000 en 1988. ■

L'EARL, un statut qui séduit

Si en 1988, plus de 86 % des exploitations avaient opté pour un statut individuel, à présent seuls 75 % des agriculteurs utilisent cette solution. Ce chiffre tombe à 65 % si l'on observe uniquement le champ des exploitations professionnelles. Les formes sociétaires semblent mieux répondre aux exigences fiscales des exploitants. Ainsi en 2000, 3 990 entreprises contre seulement 120 en 1988 ont choisi l'EARL comme statut. Le nombre de GAEC, plus exigeant en matière de coresponsabilité, redescend en dessous des 1 900 exploitations. Les autres formes sociétaires rencontrées, notamment les sociétés civiles se sont diversement développées selon les départements, mais surtout dans le Cher, l'Eure-et-Loir et l'Indre.

■ L'agrandissement des plus grandes exploitations

Globalement, la région connaît une réduction de sa SAU de 84 500 hectares (perte de 3 %).

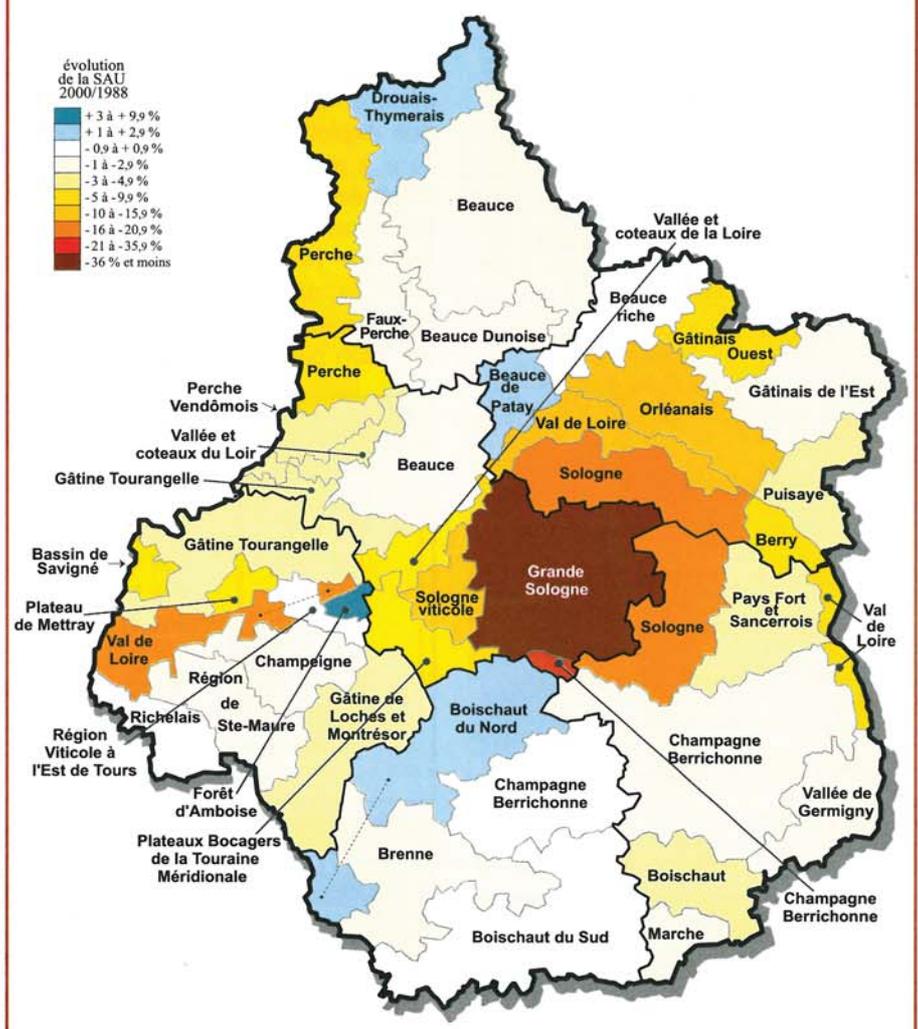
Avec une moyenne de 68 hectares de SAU par exploitation, soit une progression de 22 hectares par rapport à 1988, on assiste à une redistribution. Cette évolution est très hétérogène au niveau des régions agricoles. Par exemple, seuls quelques hectares disparaissent en Beauce et sa SAU recule de 2 % seulement. L'extension des zones urbaines est en partie responsable de cette situation. A l'opposé, la déprise agricole en Sologne entraî-

ne une diminution atteignant plus de 30 % de la SAU.

Cette hétérogénéité se reflète aussi fortement dans la structure des exploitations. En 2000, 6 % des exploitations travaillent 200 hectares et plus, soit au total 22 % de la SAU ; en 1988, un peu moins de 11 % de la surface était mise en valeur par 2 % de ces exploitations.

Contrairement aux idées reçues, ce sont les départements du Cher et de l'Indre qui recensent le plus de structures excédant les 300 hectares. ■

Évolution de la SAU : une situation contrastée



■ Plus de productivité et de main-d'œuvre temporaire

Si les deux tiers de la main-d'œuvre demeurent fournis par la famille, la participation des conjoints ne représente plus que 10 % du travail agricole.

La productivité ne cesse de croître. En 2000, une unité de travail annuel permet d'exploiter en moyenne 49 hectares contre 33 en 1988. Les salariés représentent un peu plus de 13 000 UTA, soit une quasi stabilisation de leurs effectifs depuis

1988. Par contre, le secteur agricole n'échappe pas à la « précarisation » du travail puisqu'un tiers de ses emplois est saisonnier. Ceci se traduit par une progression de 30 % du nombre d'UTA saisonnières par rapport à 1988.

Les exploitations de la région font travailler 2 500 salariés permanents à temps complet de moins qu'en 1988, mais 600 à temps partiel en plus. ■

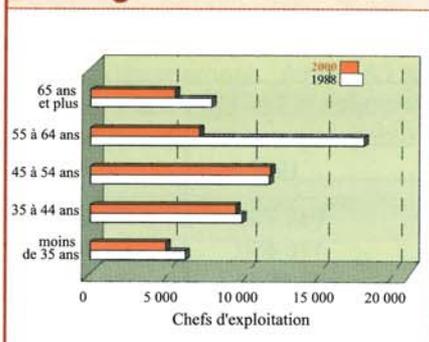
■ Les plus de 55 ans arrêtent, et la relève est timide

Bien que perdant près de 1 200 chefs d'exploitation, la proportion de jeunes agriculteurs âgés de moins de 35 ans demeure relativement stable, soit environ 13 % des exploitants (11 % en 1988). Par contre, la tranche d'âge entre 55 et 64 ans enregistre un très fort recul avec une perte de plus de 10 000 producteurs.

La féminisation du métier d'agriculteur reste assez modérée avec 9 000 exploitantes. Parmi les moins de 35 ans, 670 jeunes femmes ont relevé le défi de ce métier, soit 13 % de cette classe d'âge. Les 39 % de femmes de la tranche d'âge entre 55 et 64 ans ont le plus souvent assuré la relève après le départ en retraite de leur conjoint.

Un responsable – chef d'exploitation ou co-exploitant – sur douze déclare avoir suivi une formation agricole supérieure. La moitié d'entre eux ne possèdent toujours pas de formation initiale spécifique. ■

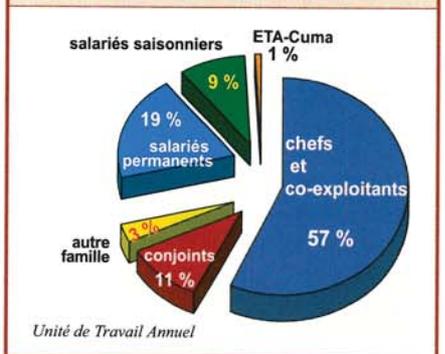
55 à 65 ans, une classe d'âge en fort recul



Une région diversifiée dominée par les céréaliers

Si la variété des paysages de la région Centre subsiste, les céréaliers spécialisés représentent 61 % de la marge brute standard totale (MBS) et 50 % des agriculteurs. La diminution de la SAU est plus marquée dans les zones spécialisées en élevage d'herbivores. Ainsi, la production laitière ne représente plus que 2 % de la richesse produite. Encore plus en difficulté, les éleveurs de viande bovine avec 5,5 % des agriculteurs génèrent à peine 3 % de la marge brute standard. La viticulture de qualité permet à ce secteur de représenter 8 % de la MBS.

L'exploitation familiale reste la référence



En bref

- > 21 470 chefs d'exploitation et coexploitants travaillent à temps plein.
- > 3 690 soit 10 % des chefs d'exploitation sont des retraités.
- > 10 940 salariés agricoles dont 2 240 travaillent à temps partiel.
- > 51 680 salariés saisonniers employés dans la région.
- > 23 % des chefs d'exploitation sont des femmes. Cependant 435 femmes, soit 46 % des effectifs de la classe des plus de 65 ans, dirigent des exploitations « professionnelles ».
- > 2 240 femmes, soit 1 850 UTA, représentent 20 % des salariés permanents dans l'agriculture.
- > Une exploitation sur dix transforme pour la vente des produits de la ferme.
- > Une exploitation sur six vend directement des produits agricoles.
- > 2 580 exploitations déclarent cultiver 20 300 hectares de vignes destinées à la production de vin d'appellation.
- > En matière d'activité touristique, 110 exploitations proposent la restauration à la ferme et 510 offrent des chambres d'hôtes.
- > 6 750 exploitations irriguent 199 800 hectares soit plus de 8 % de la SAU de la région.

Définitions

✓ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants :

- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée,
- 20 ares ou plus de cultures spécialisées,
- activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches...).

Les **exploitations professionnelles** ont une dimension économique égale ou supérieure à 8 UDE (Unité de Dimension Européenne), soit 12 hectares-équivalent-blé et fournissent un travail agricole équivalent à celui d'au moins une personne occupée à trois-quarts de temps pendant une année (0,75 UTA).

✓ **Les actifs agricoles** sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

✓ **Les actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.

✓ **Les salariés permanents** effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

✓ **Les salariés saisonniers ou occasionnels** ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Les exploitations de plus de 100 hectares s'agrandissent

	1988	2000
Nombre d'exploitations agricoles	52 950	33 000
dont exploitations professionnelles	33 350	21 400
Nombre d'exploitations d'au moins 100 hectares	6 550	9 650
Superficie agricole utilisée (hectares)	2 450 000	2 365 450
dont exploitations professionnelles	2 274 600	2 200 400
SAU des exploitations d'au moins 100 hectares	1 002 600	1 592 550
Chefs d'exploitation et coexploitants	57 550	38 400
Conjoints actifs agricoles	25 800	11 150
Salariés permanents	12 300	10 950

Unité : hectare

De moins en moins de prairies permanentes

	1988	2000
Céréales	1 326 500	1 213 200
Oléagineux	345 400	376 300
Betteraves industrielles	25 300	24 750
Légumes secs et protéagineux	73 450	63 400
Fourrages	219 150	206 200
Surfaces toujours en herbe	360 650	236 300
Vergers six espèces	7 250	5 700
Vignes	23 100	23 050
Jachères (sans production)*	37 500	179 300

* non compris les surfaces en gel industriel affectées à chaque poste

Unité : tête

Moins d'ovins et de vaches laitières

	1988	2000
Bovins	658 750	630 050
Vaches nourrices	178 650	201 550
Vaches laitières	113 950	73 200
Ovins	452 500	274 300
Caprins	147 950	145 750
Porcins	267 300	346 750
Poules pondeuses	2 448 700	1 925 700
Poulets de chair	4 882 100	5 102 850
Dindes et dindons	1 184 050	2 150 900

POUR EN SAVOIR PLUS



www.agreste.agriculture.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agreste Centre n° 69 – Mai 2001

Direction Régionale de
l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE STATISTIQUE AGRICOLE
Cité administrative Coligny – 131 Fg. Banner
45042 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 77 40 60 – Fax : 02 38 77 40 69

Directeur de la publication : J. PHÉLIPEAUX
Composition : SRSA Centre
Impression : Imprimerie COM
Dépôt légal : 2^e trimestre 2001
ISSN : 0246-1803 © AGRESTE 2001
Prix : 15 F - 2,29 €